Un fort repli des déclarations d'embauches en 2024

L'année 2024 est la deuxième année consécutive de baisse du nombre d'embauches en contrat à durée indéterminée (CDI). Le volume de ces embauches recule de 5,6 % sur un an (après un recul de 1,1 % en 2023). Cette baisse du nombre de CDI est particulièrement forte pour jeunes entrants dans la vie active. La tendance est la même pour les contrats à durée déterminée (CDD) de plus d'un mois qui enregistrent une baisse de 1,6 % en 2024 (-1,9 % en 2023). À l'inverse, le recours aux contrats à durée déterminée de courte durée est plus fréquent en 2024 (+4,8 % en un an après déjà +1,7 % en 2023).

Net recul en 2024 du nombre de contrats à durée indéterminée signés

En Centre-Val de Loire, 134 700 CDI ont été signés en 2023. Malgré un fort recul de 5,6 % (-8 000 CDI), le nombre d'embauches en CDI demeure élevé : il reste supérieur de 11 % (+13 500 CDI) au niveau d'avant la crise sanitaire en 2019 ▶**figure 1**.

La baisse du nombre d'embauches en CDI reste marquée dans la construction avec un recul de 1 650 CDI, soit une baisse de 11,4 %, (-4,7 % en 2023). Par rapport à 2019, ce recul est conséquent (-17,6 % soit -2 700 CDI).
Le nombre d'embauches en CDI est également en fort recul dans l'industrie : -6,9 %, représentant -1 250 CDI. À l'exception de l'énergie, tous les secteurs industriels sont concernés par les baisses d'embauche. Le recul est particulièrement marqué dans l'industrie chimique (-23 %), l'industrie du bois et du papier (-17,5 %) et de l'habillement cuir et textile (-15,7 %). Globalement, le niveau d'embauches en CDI dans l'industrie demeure toutefois supérieur à celui de 2019 (+2 250 CDI) ▶**figure 2**.

Le nombre d'embauches en CDI est également en retrait dans le commerce (-7 %) et dans les autres activités de services (-3,8 %). En 2024, ce recul concerne tous les départements de la région Centre-Val de Loire, allant de -2,6 % dans le Loir-et-Cher à -7,2 % dans l'Indre.

Sur un an, le nombre de CDI signés par des hommes baisse de 5,3 % et de 5,8 % pour les femmes. Les femmes sont moins fréquemment embauchées en CDI que les hommes. Pour les femmes, pour un CDI signé, on dénombre 5,7 CDD. Pour les hommes, ce rapport est de 3,2. Ce déséquilibre s'explique notamment par le grand nombre de CDD de courte durée signés par des femmes dans l'action sociale et l'hébergement médico-social (près de 100 000 signés en 2024).

La baisse du nombre de CDI est particulièrement forte pour les 19 ans et moins (-11 %) et pour les 45-49 ans (-10 %). Elle ne concerne en revanche pas les plus âgés (+7,7 % pour les 65 ans et plus) et la baisse est modérée pour les 60-64 ans (-2,9 %).

En Centre-Val de Loire, 104 000 CDD de plus de 31 jours ont été signés en 2024. Ce chiffre est en recul de 1,6 % sur un an, comme l'année précédente. Le nombre de CDD longs n'a pas progressé depuis 2021, année post-Covid où il était en forte hausse de 23 %. Son niveau actuel est encore supérieur de 5 % à celui de 2019.
Les secteurs ayant eu, en proportion de leurs embauches, le plus recours à ce type de contrat en 2024 sont l'administration publique (59 % des embauches sont des CDD longs), l'habillement cuir textile (52 % des embauches) et l'industrie pharmaceutique (43 % des embauches).
Au niveau régional, les CDD de plus de 31 jours représentent 14,5 % du total des embauches. Ce taux varie de 13,2 % dans le Loiret à 17,8 % dans le Loir-et-Cher.
Les CDD de longue durée sont conclus à part presque égale par des hommes (50,7 %) et des femmes (49,3 %).
Le recours aux CDD longs est en fort recul entre 45 et 59 ans (-7,0 %), alors qu'il progresse légèrement pour les 20-30 ans, qui représentent une part importante des embauches sous ce type de contrats (42 %). En 2024, 3,9 % des CDD de plus de 31 jours concernent des salariés âgés de plus de 60 ans (+0,7 point sur 6 ans).

Forte progression des contrats à durée déterminée courts en 2024

Après deux années de fort dynamisme en 2021 et 2022 (rattrapage de la chute durant la période Covid), le nombre d'embauches en CDD de moins de 31 jours progressait faiblement en 2023 (+1,2 %).
Le dispositif de bonus-malus sur la contribution patronale d'assurance chômage s'applique depuis septembre 2022. Il a été prolongé en 2024. Il vise à inciter les entreprises à allonger la durée des contrats de travail et éviter un recours excessif aux contrats courts. Malgré cela, 477 000 contrats de courte durée ont été signés en 2024, un nombre en hausse de 4,8 %. Ce phénomène traduit la baisse de visibilité des employeurs quant à l'évolution de l'activité économique qui conduit une partie d'entre eux à réduire la durée des CDD, voire à remplacer des embauches en CDI par des CDD longs. En 2024, 61 % des CDD de moins de 31 jours sont conclus par des femmes.

Les CDD de courte durée sont essentiellement mobilisés dans les services. Dans certains secteurs, il s'agit même d'un type d'embauche quasi exclusif. La part des embauches en CDD courts dans le total des embauches est de 93 % dans les secteurs des arts, spectacles et activités récréatives (pour des embauches à 63 % masculines), de 89 % dans la santé humaine et 85 % dans l'action sociale et hébergement médico-social (pour des embauches à 86 et 83 % féminines).
Le recours aux CDD de courte durée augmente nettement dans le Loir-et-Cher (+16 %) et dans le Loiret (+8 %).
La part des salariés âgés de plus de 60 ans parmi les embauches en CDD de moins de 31 jours progresse et atteint 9,0 % (+1,6 point en 6 ans). ●

Geoffroy Vallée, Ludovic Rosmorduc
(Urssaf Centre-Val de Loire)

▶ 1. Nombre d'embauches par type de contrat de travail

en nombre

Année	CDI	CDD de 31 jours et plus	CDD de moins de 31 jours
2019	121 400	98 900	450 100
2020	100 000	87 300	324 000
2021	126 100	107 700	388 300
2022	144 300	107 700	448 400
2023	142 700	105 600	455 800
2024	134 700	103 900	477 500
Évolution 2024/2023 (en %)	**-5,6**	**-1,6**	**4,8**
Évolution 2024/2019 (en %)	**11,0**	**5,1**	**6,1**

Champ : Centre-Val de Loire.
Source : Urssaf, Déclarations préalables à l'embauche.

▶ 2. Parts des embauches selon les types de contrats de travail par activité

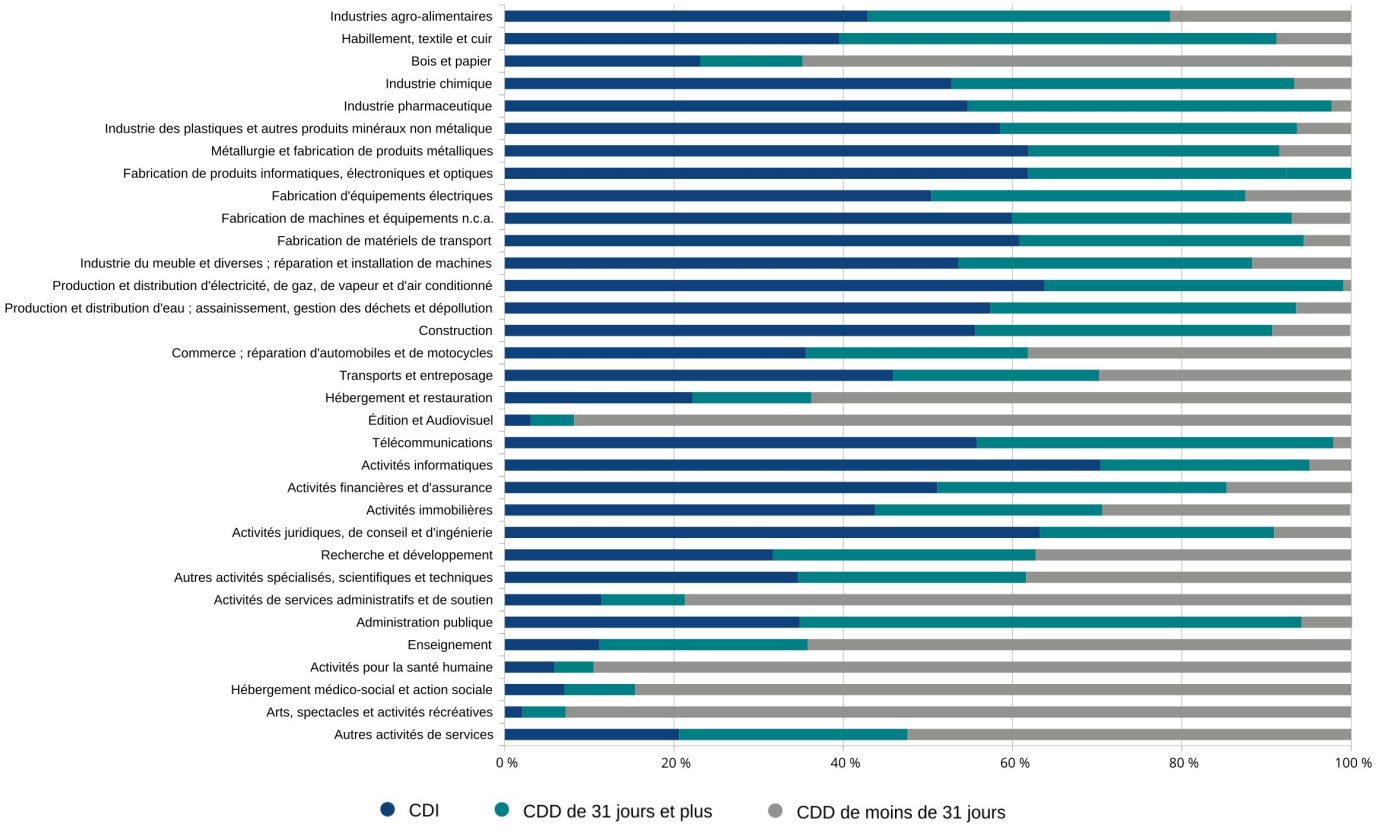

Champ : Détail des activités selon la nomenclature agrégée A38, Centre-Val de Loire.
Source : URSSAF Déclarations préalables à l'embauche.

▶ Pour en savoir plus

- Déclaration préalable à l'embauche | Acoss.fr (urssaf.org)
- Méthodologie : Déclarations d'embauche | Acoss.fr (urssaf.org)
- Publication conjoncturelle de l'Urssaf Centre-Val de Loire : Centre | Acoss.fr (urssaf.org)
- Open data Urssaf : Explore — Open.urssaf